

Quatre ans de combats harassants, héroïques et meurtriers ; des millions de victimes ; des familles meurtries, décimées ; des esprits bouleversés, tel fut le prix à payer avant que ne retentisse le clairon de l' **armistice**.

Hésitant à un jour près sur la date d'entrée en vigueur de l'armistice, les Français optent pour le 11 novembre, qui est la fête traditionnelle de leur saint patron, Martin. L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918, le canon s'est tu sur le front au nord-est du pays et, par là-même, dans toute l'Europe. Les soldats peuvent enfin sortir des **tranchées**, sans crainte de voir la mort faucher leur vies. La peur peut laisser place à la joie.

Mais à quel prix? Quelle famille n'a pas eu à pleurer un, voire plusieurs, de ses membres? Ce n'est que dévastation sur l'ancienne ligne de front, bande de terre inculte et dangereuse. A l'issue de cette guerre, les survivants se devaient de construire une paix durable : 1914-1918 devait être la " **Der des Ders** " ; il en fut malheureusement autrement...

En France, l'anniversaire de l'armistice ne tarde pas à devenir une **commémoration** essentielle de la vie nationale, avec dépôt de gerbes devant les **monuments aux morts** de chaque village.

Le 11 novembre 1920, la République, qui fête son cinquantenaire, associe pour la première fois à cette occasion l'hommage à un **Soldat inconnu** mort pendant la Guerre 1914-1918, représentant anonyme de l'ensemble des "**Poilus**" morts pour la France.

Cette même année, le Parlement vote ainsi, à l'unanimité, la loi suivante :

"Article 1er : Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-1918. La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement le 11 novembre 1920.

Article 2 : Le même jour, les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe"

Le 10 novembre 1920, il revient au soldat Auguste Thien de désigner à **Verdun** le Soldat inconnu. Son cercueil est d'abord déposé dans une chapelle ardente au premier étage de l' **Arc de Triomphe**, avant d'être inhumé sous la voûte de l'Arc le 28 janvier 1921.

Ce premier hommage est suivi d'un second : le 24 octobre 1922, le Parlement déclare le 11 novembre **fête nationale**. L'année suivante, en présence de nombreuses associations, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allume la Flamme du Souvenir. Depuis, le Comité de la Flamme a la tâche de la raviver chaque jour au crépuscule.

Réponds aux questions en utilisant le texte :

1. Qu'est-ce que signifie le mot « Armistice » ?
2. Pourquoi la France choisit-elle le 11 novembre pour signer l'armistice ?
3. Où est-il signé ?
4. Combien de temps a duré la première Guerre Mondiale ? Comment la nommait-on en 1918 ?
5. Quelles sont les conséquences immédiates de cette guerre ?
6. Cherche la définition du mot *commémoration*.
7. Que fait-on en France à l'occasion des commémorations du 11 novembre ? Pourquoi ?
8. Explique ces mots : *Soldat Inconnu*. Où est-il mort ? Où est-il inhumé ?
9. Depuis quand la date du 11 novembre est-elle devenue un jour de fête nationale, férié ?

